

Avenir Haute Durance

Les collets

05230 Montgardin



Madame/Monsieur le Maire,

Madame/Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous avez reçu un courrier de Madame la Directrice de la DREAL PACA daté du 15 juin dernier, vous informant que l'Approbation de Projet d'Ouvrage du projet P4 (ligne THT L'Argentière - Serre-Ponçon) nécessitait une nouvelle instruction ainsi que votre nouvel avis. La raison invoquée serait une « modification récente » du POS de la commune de Savines-le-Lac. **Sans réponse de votre part, votre avis sera réputé favorable.**

C'est l'occasion d'exprimer votre désaccord avec la technique aérienne, surdimensionnée, prévue par la société RTE, en demandant que ce projet soit réévalué afin d'être conforme aux besoins du nord du département.

Le projet actuel défendu par RTE pose de nombreux problèmes économiques, environnementaux, de santé, et contrairement aux promesses, apporte en définitive peu d'activité aux entreprises de notre département. Il est **rejeté par 98 % de la population locale** (chiffre : Enquête Publique de 2013) et fait l'objet d'innombrables manifestations, de cinq recours en justice (Tribunal Administratif, Conseil d'Etat) ainsi que d'une plainte en cours d'instruction au niveau de l'Europe.

Paradoxalement, le nouveau projet de RTE n'améliore pas la situation par rapport à la ligne 150 000 volts actuelle, qui présente l'avantage d'alimenter la Haute-Durance à la fois par le nord et par le sud. En cas d'avarie sur la ligne P4, le Briançonnais se retrouverait tout juste alimenté en électricité.

Loin de « sécuriser l'alimentation du nord du département », le projet la fragilise au contraire : sur le trajet parallèle en haute montagne entre Chorges et Embrun, des intempéries ou des aléas géologiques pourraient impacter les deux fuseaux (incendie, tempête, avalanche, foudre, chutes de blocs, glissement de terrain) et **menacer l'ensemble de l'alimentation électrique du nord de département** pour une durée indéterminée.

De plus, RTE n'a pas pris en compte les efforts portés par le SYME 05, le Conseil Régional (Schéma Régional Climat Air Energie), le Conseil Départemental (Plan Climat Energie), ou encore l'Etat

Français (le Briançonnais et l'Embrunais sont labellisés Territoires à Energies POSitives ; ils doivent rapidement devenir autonomes en énergie). Déjà de nombreux efforts en ce sens ont été faits par les collectivités concernées ainsi que certaines entreprises privées (station des Orres par exemple).

Dès 2009, brandissant la menace de l'urgence à réaliser ces travaux, RTE a mis la population et ses représentants devant le fait accompli ; un seul projet a été présenté aux élus, aux décideurs et aux administrations qui ont eu à se pencher sur le dossier.

Or, des alternatives moins dommageables et **moins coûteuses**, comme l'enfouissement des lignes le long des routes, auraient dû être étudiées, et peuvent encore l'être.

80 élus du département regroupés en collectif engagent leurs signatures pour demander l'arrêt des travaux et la révision du projet. Certains d'entre eux sont porteurs d'une proposition alternative technique documentée ; l'enfouissement de 2 lignes à 90 000 volts, qui **peut rapidement être mis en œuvre et permettre de trouver un consensus entre tous les acteurs**.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de donner un **AVIS DEFAVORABLE** à la nouvelle APO du P4 tout en demandant **le réexamen du projet**. Il n'est pas trop tard, malgré les travaux de défrichement déjà effectués par RTE.

Veillez agréer, Madame (Monsieur) le Maire, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

P. Avenir Haute-Durance

La Présidente, Nathalie Barra.

- N'hésitez surtout pas à nous joindre pour tout renseignement !

Association Avenir Haute Durance : 09.72.56.08.36.

Collectif des élus : 06.78.31.59.73. ou elus.hautedurance@gmail.com

- Communes s'étant portées en justice contre le projet RTE : La Bâtie-Neuve, Réallon, Puy Saint-Eusèbe, Puy Sanières, Châteauroux-les-Alpes, Chorges (désistée depuis).

- Communes ayant voté une motion contre le projet RTE en aérien : Briançon, Les Vigneaux, Embrun, la Roche de Rame, La Bâtie-Neuve.

- Information sur la configuration du réseau : <http://avenirhautedurance.com/2016/05/22/pic-de-consommation-le-faux-bon-argument-de-rte> et <http://avenirhautedurance.com/2016/06/06/les-comptes-a-dormir-debout-de-rte>